

CE PLI PEUT ETRE OUVERT POUR CONTROLE POSTAL

Deposé à Liege X

Revue mensuelle L.G.E.

ONSVL



UNION BELGE des AMATEURS EMETTEURS

FEVRIER 1994

REDACTEUR : Le Comité

RESPONSABLE : ON4DX Jacques Deldime

42 Avenue Jean Hans
4.030 GRIVEGNEE

SOMMAIRE : P.V. réunion de section.

Packet Cluster : guide de l'utilisateur
4800 Baudsenfin!
Nouveau calls de l'ex-URSS
Relais italiens
Diplome des départements français
Liste des départements français
Ne dites pas mais dites

C O M I T E L . G . E .

Administration : -----	Président	Eloi Gillet	ON4KGL
	Secrétaire	Jacques Deldime	ON4DX
	Trésorier	Rene Peeters	ON6RO
Instruction : -----	Radio	Eloi Gillet	ON4KGL
	Télégraphie	Henri Cosemans	ON4CH
Emissions : -----	H.F. (F.D.)	Jacques Gillet	ON6IY
	V.H.F.	Jacques Gillet	ON6IY
	A.T.V.	
	Numériques	Jean-Claude Renard	ON5TH
	LGEBBS	Jacques Roland	ON5NI
Accueil : -----	Shack	Henri Cosemans	ON4CH
	Matériel	Jacques Gillet	ON6IY
	Bibliothèque	Marcel Leclercq	ON4NL
	ONL	Eloi Gillet	ON4KGL
	QSL Manager	Janny Specia	ON5PO
	Public relat.	René Peeters	ON6RO
	Diplome D.V.L.	Henri Cosemans	ON4CH
Mensuel : -----	Rédacteur	Jacques Deldime	ON4DX
	Expédition	Jacques Deldime	ON4DX

MEMBRE D'HONNEUR de l'U.B.A. et admis d'office à toutes nos réunions Robert Vandeputte - ON4VL.

P R E S I D E N T P R O V I N C I A L : ON7BM tél.041/337740

Adresse du Shack : Station Radio-Amateur U.B.A.
----- Institut St Laurent
29, rue St Laurent
4000 LIEGE.

Compte section : 240 - 0203100 - 83
----- Mrs Peeters et Deldime
4141 LOUVEIGNE (SPRIMONT)

Compte ONOLG : 196 - 3667231 - 07
----- D. Naegels et A. Maassen
5241 Vinalmont.

Compte Packet : 001 - 2037222 - 07
----- E.B.P.R.N. - U.B.A.
87, Av. des Chèvrefeuilles
4121 Neupré.

QSO de section : le LUNDI à 21 heures sur 145.450 MHz
=====

VENEZ NOUS RENDRE VISITE DES 14 HEURES
TOUS LES SAMEDIS

Réunion de section du 12.01.1994.

Présents : ONL7495

ON1KZD, ON1KNW, ON1LDB, ON1LJE, ON1LPH
 ON4CH, ON4CV, ON4FP, ON4KGL, ON4KGP, ON4KLA,
 ON4KPC, ON4KSP, ON4VL, ON4YS
 ON5CJ, ON5PO, ON5TH
 ON6AC, ON6AO, ON6IY, ON6LG, ON6MA, ON6RO, ON6RT, ON6TJ.
 ON7AP, ON7TP.

Excusés : ON4DX

Invités : ON7HS, ON1LMR, ON5LJ,

La réunion commence vers 20 h 15 par suite de l'absence du secrétaire accidenté.
 Eloi, ON4KGL, signale qu'il est très heureux de retrouver les membres.
 Il est au regret de signaler que si le secrétaire est absent cela est dû au fait que Jacques,
 ON4DX vient d'être accidenté alors qu'il se préparait à nous rejoindre.
 Le PS, Eloi renouvelle ses meilleurs vœux pour l'an nouveau.
 Il associe le Comité de section à ses vœux de prospérité et de santé.

Eloi signale également qu'il n'y a rien de neuf en ce qui concerne le projet du relais UHF.
 Le Président signale que pour l'émetteur la section a fait l'acquisition d'un filtre CW grâce
 à la gentillesse de la maison I.C.E.M.
 En effet les versements de soutien à la section rentrant avec difficulté nous avons des
 problèmes de trésorerie, comme notre gouvernement fédéral hi!
 C'est la raison pour laquelle - UNE FOIS DE PLUS - nous vous demandons de bien vouloir
 soutenir la section par votre versement de 400 fb annuel.

Rappel de la participation de la section au CONTEST UBA SSB du week-end du 29 au 30 30
 janvier depuis 10 heures UTC.
 Nous comptons sur votre participation active !
 Rendez-vous au shack de St Laurent .

Invitation aux Membres à la brocante de la section de Gembloux.
Information sur l'expédition Peter Island (3Y)

Explications d'Eloi en ce qui concerne le principe des grands électeurs.
 Une lettre de 4TX - 500 - 7PC est à la disposition des membres de la section.

Le PS accompagné de ON4VL, membre d'honneur de l'UBA, se rendra samedi 15 à une
 réunion d'information toujours au sujet de la scission de l'UBA et des grands électeurs.
 Cette réunion rassemblera tous les PS et PP francophones ainsi que les administrateurs.
 Les présents sont invités à se prononcer sur le sujet par un vote à main levée.
 Il en ressort que l'unanimité est pour le rejet de la scission et contre le projet des grands
 électeurs.

ON5TH donne des explications sur la liaison ON5VL vers Hasselt (ON4AIC) un des points de
 rencontre des deux réseaux PWG et SB Link.

Annonce d'une réunion Croix Rouge à Verviers.

Prochaine réunion de section le Mercredi 9 février 1994.

Le Guide Utilisateur du

PacketCluster V5

Ce document est édité sous le couvert du Copyright ©1990 de Pavillion Software, auteur du logiciel *PacketCluster*. L'autorisation est donnée à l'acquéreur du *PacketCluster* (ici l'E.B.P.R.N.) de reproduire et de distribuer le manuel d'emploi de l'utilisateur au prix suggéré de \$10.

Le système *PacketCluster* est une application originale du packet radio qui a eu ce mérite d'amener à ce mode de transmission un ensemble de radioamateurs qui s'y étaient jamais intéressés. Certains avaient même juré qu'on ne les y prendraient pas!

Cette application est maintenant en service en Europe depuis plusieurs années, et son utilisation de base est fort simple. Elle contient cependant un ensemble de commandes dont l'existence est fort peu connue mais qui peuvent rendre de grands services au chasseur de DX. La raison est la même que pour démarrer en packet radio : le mur de la langue anglaise qui représente pour beaucoup un obstacle infranchissable.

C'est pour cette raison que l'EBPRN avait entrepris la rédaction et la diffusion de la traduction en français de deux brochures qui ont eu beaucoup de succès. La première expliquait comment démarrer en packet radio et expliquait les commandes des TNC au standard TAPR, la deuxième était une introduction aux notions de réseaux packet radio et de leur mise en oeuvre à l'aide des noeuds TheNet auxquels ont succédé depuis les noeuds TheNetNode.

L'EBPRN vous présente maintenant sa troisième brochure reprenant la traduction en français de manuel utilisateur du *PacketCluster*. La diffusion de cette brochure est réalisée au profit de l'EBPRN qui, au sein du SB><LINK et de l'UBA développe et entretient le réseau packet radio en province de Liège. Le SB><LINK est le réseau que développent les sections UBA du sud de la Belgique et de Bruxelles francophone. Ne photocopiez donc pas cette brochure. Il est très simple de l'acquérir auprès de notre groupe et vous ferez ainsi progresser VOTRE réseau packet radio. Il suffit de réaliser le virement suivant :

350 FB + 50 FB de frais de port au compte :

001-2037222-07

de E.B.P.R.N.-U.B.A.

c/o Renard Jean-Claude, ON5TH

Avenue des Chèvrefeuilles, 87

4121 Neuville-en-Condroz

en précisant :

- votre **nom** et éventuellement votre **indicatif**
- votre **adresse** complète
- la mention "**Brochure PacketCluster**"

MODEM 4800 Bds
 *** Bulletin-ID: 09140EON7RC ***

de ON7YF @ ON7RC.#BT.BEL.EU
 to MOD4800 @ BEL

4800 BAUDS DUO-BINAIRE... ENFIN !

Après une longue attente (développement, tests, print, manuel, etc...)
 le MODEM 4800 bauds Duo-Binaire de ON5ZS est enfin disponible.

Le kit se compose de:

- 2 prints (100 x 160 et 100 x 42 mm), de fabrication professionnelle.
 Ils sont impeccables.
 - trous métallisés
 - masques de soudure
 - sérigraphie
- Tous les composants.
- Un manuel de montage en français, clair et largement illustré.
 Il permet un montage et un réglage très aisés de ce MODEM 4800 bauds.

Note: - Un oscilloscope double trace est indispensable pour en assurer le réglage.

- Ce MODEM est prévu pour être utilisé avec un TNC de type TNC2 ou compatible. Le schéma d'interconnexion est inclus dans le manuel.
- Il peut être utilisé avec n'importe quel TX 70 cm moderne sans devoir y apporter de modification.

La section UBA de Gembloux est responsable de la distribution de ce matériel.
 Les kits sont dès à présent disponibles au prix de 3.500 FB, tout compris.
 Les OMs intéressés peuvent passer leur commande chez :

ON6JE @ ON7RC
 Philippe JULLE
 Av. Général Aymes, 14
 5030 GEMBLOUX
 Tél. +32 (0)81 614802

Le matériel vous sera livré contre versement préalable de la somme demandée
 augmentée des frais de port éventuels (140 FB) au compte :

001-1803429-31
de
Radio-club de la
Section UBA de Gembloux

Les demandes seront strictement traitées dans l'ordre des inscriptions.

A titre d'information, les noeuds suivants sont déjà équipés d'accès 4800 bauds sur 70 cm : ON4ULG, ON5VL, ON6GX, ON7RC.
Très prochainement suivront : ON5ZS, ON7AN ainsi que plusieurs noeuds en zone néerlandophone. La distribution du kit dans cette zone sera assurée par les responsables du PWG. Les conditions seront identiques.

Nous vous souhaitons un excellent trafic... en 4800 bds !

Philippe - ON6JE.

(ON4DX) ON4DX de ON5VL>

* * * * *

REMERCIEMENTS

Jacques - ON4DX remercie tous les oms qui se sont informés de son état de santé après l'accident survenu le 12.01.94.
Malgré les nombreuses contusions il me sera probablement possible de me rendre à la prochaine réunion de section et de vous remercier personnellement.
Encore une fois merci de votre sollicitude.

Décès.

On nous annonce le décès de la maman de ON4MI et celui de la soeur de ON7TP.

Nous présentons nos sincères condoléances à nos amis ainsi qu'à leur famille.

DX de HB9BOI: 21233.0 BV7GA

0923Z^G^G

Msg #15059 From: HB9DDZ Date: 10-Jan 2204Z Subj: KEY FOR NEW USSR CALLS
THE NEW CALLS IN THE EX-USSR ARE A LITTLE CRAZY AND THE MOST OF OLD
MENS

DONT NO, WHICH COUNTRY HE HAS WORKED. HR I LIST FOR HELP:

PREFIX	NEW	OLD
EK	ARMENIA	GUS SPEZ. PREFIX
EM	UKRAINE SPEZ. PREFIX	"
EN	"	"
EO	"	"
ER	MOLDAVIA	"
EU	BELARUS	"
EV	BELARUS	---
EW	BELARUS	---
EX	KIRGISTAN	GUS SPEZ. PREFIX
EY	TADSCHIKISTAN	---
EZ	TURKMENISTAN	GUS SPEZ. PREFIX

RA-RZ	RUSSLAND	RA RUSSLAND
		RB UKRAINE
		RC BELARUS
		RD ASERBAIDSCHAN
		RF GEORGIEN
		RG ARMENIA
		RH TURKMENISTAN
		RI USBEKISTAN
		RJ TADSCHIKISTAN
		RK GUS
		RL KASACHSTAN
		RM KIRGISTAN
		RN RUSSLAND
		RO MOLDAVIA
		RS GUS SPEZ. PREFIX
		RT UKRAINE
		RU GUS SPEZ. PREFIX
		RV RUSSLAND
		RW RUSSLAND
		RX GUS SPEZ. PREFIX
		RZ RUSSLAND

CALL	CH	INDR	HTH	REGIONS
UA				RUSSLAND
UB				RUSSLAND
UC				RUSSLAND
UD				RUSSLAND
UE				RUSSLAND
UF				RUSSLAND
UG				RUSSLAND
UH				RUSSLAND
UI				RUSSLAND
UJ				USBEKISTAN
UK				USBEKISTAN
UL				USBEKISTAN
UM				USBEKISTAN
UN				KASACHSTAN
UO				KASACHSTAN
UP				KASACHSTAN
UQ				KASACHSTAN
UR				UKRAINE
US				UKRAINE
UT				UKRAINE
UU				UKRAINE
UV				UKRAINE
UW				UKRAINE
UX				UKRAINE
UY				UKRAINE
UZ				UKRAINE

4J	ASERBAIDSCHAN	4J1 MALVI VYSOTSKIJ
		4J2-0 GUS SPEZ. PREFIX
		4J ARMENIEN
4K	ASERBAIDSCHAN	4K1 ANTARTIKA BASE
		4K2 FRANZ JOSEF-LAND
		4K3,4,0 RUSSLAND POLAR
4L	GEORGIEN	GUS SPEZ. PREFIX

THE FOLLOWING COUNTRY'S ARE NOT SURE FOR NEW PREFIX:

MALVI VYSOTSKIJ
 FRANZ JOSEF-LAND
 RUSSLAND (POLAR)
 ANTARTIKA BASE

THE INFORMATION IS FROM OLD MAN 10/93 AND QST 12/93
 WITH BEST GREETINGS AND HOPE FOR A LITTLE HELP HB9DDZ @ HB9CGB-8
 NICK

ON4DX de ON4DXL 16-Jan 0927Z >

RELAIS ITALIENS
 Suivant ON7PC du 20.06.90
 Classement suivant: QTH

CALL	CH	QRG	QTH	REGIONS	PRV
IR9J	R4	145.700	ACIREALE	M. VENERETTA	ME
IR9H	R6	145.750	AGRAGENTTO	M. CAMMARATA	AG
IR1R	R6X	145.762	ALASSIO	M. PICIAVINO	AL
IR9E	R1	145.625	ALCAMO	M. BONIFATO	TP
IR6E	R6	145.750	ANCONA	M. LA CROCE	AN
IR6D	R7	145.775	ANCONA	V. TRAVE VARANO	AN
IR1N	R6	145.750	AOSTA	TORRE NUS-QUARTI	AO
IR5K	R5	145.725	AREZZO	ALPE POTI.CAST.	AR
IR1G	R4	145.700	ARONA	M. MATTARONE	NO
IR6B	R0	145.600	ASCOLI PICENO		AP
IR8E	R5	145.725	AVELLINO	M. PARTENIO	AV
IR7B	R6	145.750	BARI	MURGIA SGOLGORE	BA
IR7F	R7X	145.787	BARI	VIA DI VAGNO	BA
IR3G	R5	145.725	BASSANO GRAP.	VENDRAM.	VI
IR3F	R7X	145.787	BELLUNO	M. RITR.CADOR.	BL
IR2F	R4	145.700	BERGAMO	PALEOCAPA	BG
IR4H	R2	145.650	BOLOGNA	M. CALVO PIANOR	BO
IR3R	R1	145.625	BOLZANO	BRESSANONE	BZ
IR3V	R7	145.775	BOLZANO	M. PENEGAL	TN
IR2A	R1	145.625	BRESCIA	M. MADDALENA	BS
IR7D	R2	145.650	BRINDISI	SELVA FASANO	BR
IR0V	R3	145.675	CAGLIARI	GENNESP.	CA
IR0P	R5	145.725	CAGLIARI	M. SERPEDDI	CA
IR9I	R2	145.650	CALTANISSETTA	BABAURRA	CL
IR8A	R0	145.600	CAMPOBASSO		
IR8B	R6	145.750	CAMPOBASSO	PATALECCHIA	CB
IR7K	R6X	145.762	CANOSA	GUARDIELLO	BA
IR4A	R0	145.600	CAPRI	CADELVENTO	MO
IR0U	R2	145.650	CARBONIA	P.SEBARA	CA
IR8V	R7	145.775	CASENZA	M. SCURO SILA	CS
IR8J	R1	145.625	CASERTA	ROCCANORFINA	CE
IR8F	R4	145.700	CASERTA	M. MICH.MADDAL.	CE
IR1A	R0	145.600	CASTELLAMONTE	FRASSIN	TO
IR9L	R5	145.725	CASTEVETRANO	C. MONT	TP
IR9C	R5	145.725	CATANIA	MONTAGN. NICOL	CA
IR8O	R5	145.725	CATANZARO	SERRALTA	CZ
IR8U	R2	145.650	CATAZARO	MAD. CIELI	CZ
IR8H	R7	145.775	CAVA TIRRENI	M. S. ANGEL	SA
IR0H	R0X	145.612	CIVITAVECCHIA	OMBRICOL	RM
IR3S	R2	145.650	CLES	CAVARENO	TN
IR8T	R1	145.625	CROTONE	L.M. PALLAG.	CZ
IR1D	R1	145.625	CUNEO	BONVICINO	CN
IR1L	R6	145.750	DOMODOSSALA	P. MOZZIO	NO
IR4J	R4X	145.712	FAENZA	M. GHEBBIO	RA

CALL	CH	QRG	QTH	REGIONS	PRV
IR4C	R7	145.775	FERRARA	MONTECALDERARO	BO
IR5B	R6	145.750	FIRENZE	CRIN. SECCHIETA	FI
IR7A	R7	145.775	FOGGIA	RIGNANO GARGAN	FG
IR0L	R0	145.600	FOLIGNO	M. SERRANO	PG
IR4F	R2	145.650	FORLI	MAGGIO BERTINORD	FO
IR4I	R5X	145.737	FORLI	M. FUMAIOLA	FO
IR0X	R7	145.775	FORMIA	MONTE ORLANDO	LT
IR0D	R6	145.750	FROSINONE	CAMPOCATINO	FR
IR1W	R4	145.700	GENOVA	M. FIGOGNA	GE
IR1T	R5	145.725	GENOVA	MONT FASCE	GE
IR1U	R0	145.600	IMPERIA	DOLCEDO	IM
IR8G	R2	145.650	ISCHIA	M. EPOMEIO	NA
IR0G	R0	145.600	ISOLA DEL LIRI		FR
IR0F	R7	145.775	ISOLA DEL LIRI	C. SPORT	FR
IR0I	R6X	145.762	LANUVIO	MONT CAVE	RM
IR0J	R0	145.600	LATINA	M. CIRCELLO	LT
IR7E	R6	145.750	LECCE	TERRISTI.PARABIT	LE
IR5H	R1	145.625	LIVORNO	VIA VICINALE	LI
IR1Z	R7X	145.787	LOANO	FINALE LIGURE	SV
IR5E	R0	145.600	LUCCA	V.PIZZORNE	LU
IR6N	R1	145.625	L'AQUILLA		AQ
IR6C	R3	145.675	MACERATA	SASSOTELLO	AN
IR6F	R5	145.725	MACERATA	GAL. SCIPIONE	MO
IR5D	R6	145.750	MASSA CARRARA	P. UCCEL	MS
IR7R	R3	145.675	MATERA	M. LA SERRA	MT
IR7N	R1	145.625	MELFI	MONTE VUTURE	PZ
IR8K	R2	145.650	MELFI	M. CARUSO	PZ
IR3T	R5	145.725	MERANO		BZ
IR9K	R6	145.750	MESSINA	DINNAMMARE	ME
IR2C	R5	145.725	MILANO	V.FABIO FILZI	MI
IR4G	R6	145.750	MODENA	SPILAMBERTO	MO
IR1F	R4	145.700	MONCALIERI	OSSERV.PINO	TO
IR1I	R6X	145.762	MONDOVI	DOLIANI	CN
IR8D	R3	145.675	NAPOLI	M. SAN ANGELO	IZ
IR1M	R4X	145.712	NIZZA MONFERRATO	RONCO	AL
IR1H	R0X	145.612	NOVARA	M. ARONNE	VC
IR1C	R7	145.775	NOVI LIGURE	M. SPINETO	AL
IR0Q	R6	145.750	ORISTANO	BADDE URBARA	OR
IR3B	R4	145.700	PADOVA	M. VENDA	PD
IR9G	R2X	145.667	PALERMO	M. PELLIGRINO	PA
IR9A	R4	145.700	PALERMO	MONT CUCCIO	PA
IR8R	R0	145.600	PALMI	MONTE SELIA	RC
IR4E	R3	145.675	PARMA	STRADA MERCANTI	PR
IR0M	R6	145.750	PERUGIA	MONT MALBE	PG
IR6A	R1	145.625	PESARO	M. NERONNE	PS
IR6Q	R4	145.700	PESCARA	MAIELLETTA	CH
IR6R	R7X	145.787	PESCARA	MAIELLETTA	CH
IR1B	R6	145.750	PINEROLO	FRAMARTINO	TO
IR5A	R3	145.675	PIOMBINO	POGGIO MONTI	GR
IR5J	R4	145.700	PONTEDERA	TREGGIAIA	PI
IR3M	R7	145.775	PORDENONE	COSSETTI	PN
IR0O	R4	145.700	PORTO TORRES	M. LIMBARR	SS

AWARD @FRANCA de:F6AXP 06.01.94 22:59 150 12585 Bytes
 ** LE DDFM **
 *** Bulletin-ID: 96418_F6KDC ***

940106/2303z ON7RC , 940106/0836Z ON1KGX, 940105/0912Z ON1KEZ
 940105/0840Z F6KIF , 940105/0837Z F6ABJ , 940105/0444Z F6PTT
 940105/0032Z F5KV , 940103/2318Z F1HAQ , 940103/2113Z F6KDC

From: F6AXP@F6KDC.FALI.FRA.EU
 To : DIPLOM@FRANCA

***** LE DIPLOME DES DEPARTEMENTS FRANCAIS DE LA METROPOLE

* ETHIQUE DE CONDUITE:

- 1- Il est exige de tous les demandeurs ou stations permettant l'obtention d'un diplome du REF un esprit sportif et une conduite "fair play".
- 2- Un demandeur, ou une station permettant l'obtention d'un diplome, ou le representant de cette station (QSL-manager..etc), pourra etre disqualifie dans le cas ou des faits reprehensibles demonteraient une violation notoire et constante de l'esprit OM.
- 3- Dans le cas ou le representant d'une station serait defaillant, a l'insu de celle-ci, les justificatifs seront refuses et ensuite la station concernee avisee.
- 4- Seul le service diplomes du REF, en coordination avec le president national est habilite a prendre toutes decisions, celles-ci sont sans appel.

DATE DE DEPART : 30 Juin 1957 sauf pour les nouvelles bandes attribuees a compter du 1 Janvier 1982 .

96 DEPARTEMENTS COMPTENT POUR LE DDFM (2A Corse Sud - 2B Corse Nord)

LA REFERENCE A DES COMPTES-RENDUES DE CONCOURS N'EST PLUS ADMISE .

Cinq classes :

- DDFM HF , PHONIE
- DDFM HF , CW
- DDFM VHF et THF , PHONIE
- DDFM VHF et THF , CW
- DDFM MOBILE ou MENTIONS SPECIALES

a)- POUR LES STATIONS RESIDANT EN FRANCE :

Pour les DDFM HF, il est necessaire de presenter 50 justificatifs (QSL) de departements differents contactes sur la meme bande . Pour les DDFM VHF et THF il est necessaire de presenter 30 QSL de departements differents contactes sur la meme bande .

b)-POUR LES STATIONS RESIDANT HORS DE FRANCE (INCLUS DOM-TOM) :

Pour les DDFM HF , il est necessaire de presenter 40 QSL de departements differents sur la meme bande .

Pour les DDFM VHF et THF , il est necessaire de presenter 20 QSL de departements sur la meme bande .

POUR LES MODES RTTY, SSTV, AX25 et via SATELLITE :

- Pour les stations residant en france : 30 QSL de departements differents sur une ou plusieurs bandes .

- Pour les stations residant hors de FRANCE : 20 QSL de departements differents sur une ou plusieurs bandes .

Des timbres augmentant la valeur du diplome peuvent etre obtenue par groupe de 10 departements supplementaires ; un timbre EXCELLENCE lorsque les 96 departements sur une seule bande auront ete justifies .

Les liaisons doivent avoir ete faites a partir du MEME DEPARTEMENT ; en cas de changement , la station repart a ZERO pour le DDFM .

Il n'y a pas de limitation en ce qui concerne les stations etrangeres , a conditions qu'elles operent depuis le MEME PAYS.

Les stations MOBILES sont admises a concourir sans limitation de lieu mais seules les liaisons faites en mobiles sont valables et les QSL doivent le mentionner clairement .

Les liaisons faites en portables ou a partir de la station fixe ne sont pas valables dans ce cas .

Le DDFM peut etre demande en portable pour un seul lieu et sous reserve que les QSL en fassent clairement mention.

Dans tous les cas les QSL devront OBLIGATOIREMENT etre presentes avec la demande et indiquer clairement le departement de la station contactee .

LE DIPLOME MANAGER EST :

F6EDW Christian COUPAS

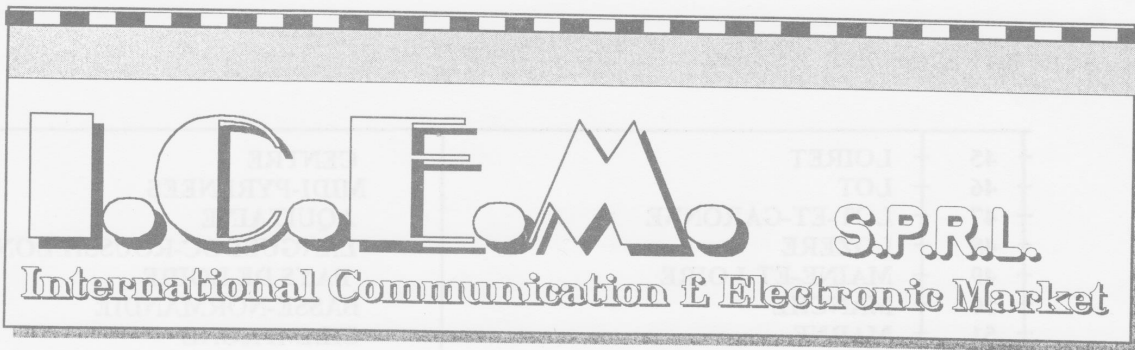
B.P 83

F-63307 THIERS-CEDEX

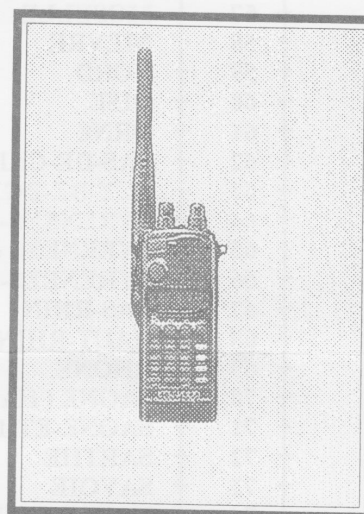
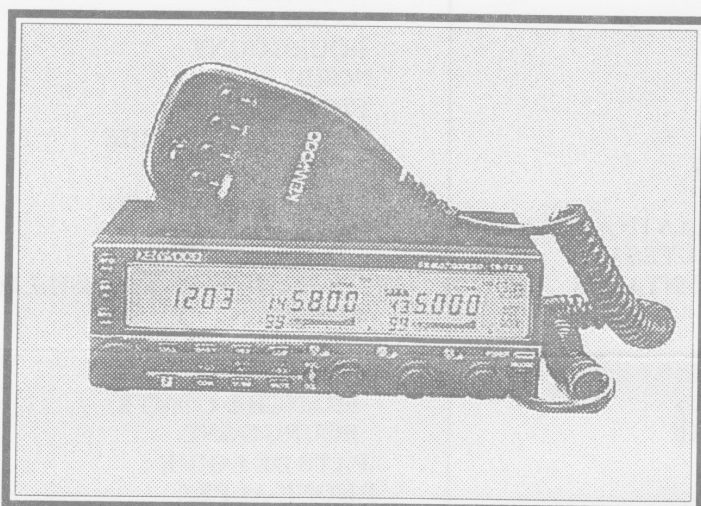
***** LISTE DES DEPARTEMENTS FRANCAIS DE LA METROPOLE *****

DEPARTEMENT		PROVINCE DPF
NUM.	NOMS	
+ 01	AIN	RHONE-ALPES
+ 02	AISNE	PICARDIE
+ 03	ALLIER	AUVERGNE
+ 04	ALPES HAUTE PROVENCE	PROVENCE-COTE D'AZUR
+ 05	ALPES (HAUTES)	PROVENCE-COTE D'AZUR
+ 06	ALPES-MARITIME	PROVENCE-COTE D'AZUR
+ 07	ARDECHE	RHONE-ALPES
+ 08	ARDENNES	CHAMPAGNE
+ 09	ARIEGE	MIDI-PYRENEES
+ 10	AUBE	CHAMPAGNE
+ 11	AUDE	LANGUEDOC-ROUSSILLON
+ 12	AVEYRON	MIDI-PYRENEES
+ 13	BOUCHES-DU-RHONE	PROVENCE-COTE D'AZUR
+ 14	CALVADOS	BASSE NORMANDIE
+ 15	CANTAL	AUVERGNE
+ 16	CHARENTE	POITOU-CHARENTES
+ 17	CHARENTE-MARITIME	POITOU-CHARENTES
+ 18	CHER	CENTRE
+ 19	CORREZE	LIMOUSIN
+ 2A	CORSE SUD	CORSE
+ 2B	CORSE (HAUTE)	CORSE
+ 21	COTE D'OR	BOURGOGNE
+ 22	COTE D'ARMOR	BRETAGNE
+ 23	CREUSE	LIMOUSIN
+ 24	DORDOGNE	AQUITAINE
+ 25	DOUBS	FRANCHE-COMTE
+ 26	DROME	RHONE-ALPES
+ 27	EURE	HAUTE NORMANDIE
+ 28	EURE-ET-LOIRE	CENTRE
+ 29	FINISTERE	BRETAGNE
+ 30	GARD	LANGUEDOC-ROUSSILLON
+ 31	HAUTE-GARONNE	MIDI-PYRENEES
+ 32	GERS	MIDI-PYRENEES
+ 33	GIRONDE	AQUITAINE
+ 34	HERAULT	LANGUEDOC-ROUSSILLON
+ 35	ILLE-ET-VILAINE	BRETAGNE
+ 36	INDRE	CENTRE
+ 37	INDRE-ET-LOIRE	CENTRE
+ 38	ISERE	RHONE-ALPES
+ 39	JURA	FRANCHE-COMTE
+ 40	LANDES	AQUITAINE
+ 41	LOIR-ET-CHER	CENTRE
+ 42	LOIRE	RHONE-ALPES
+ 43	LOIRE (HAUTE)	AUVERGNE
+ 44	LOIRE-ATLANTIQUE	PAYS DE LOIRE

45	LOIRET	CENTRE
46	LOT	MIDI-PYRENEES
47	LOT-ET-GARONNE	AQUITAINE
48	LOZERE	LANGUEDOC-ROUSSILLON
49	MAINE-ET-LOIRE	PAYS DE LOIRE
50	MANCHE	BASSE-NORMANDIE
51	MARNE	CHAMPAGNE
52	MARNE (HAUTE)	CHAMPAGNE
53	MAYENNE	PAYS DE LOIRE
54	MEURTHE-ET-MOSELLE	LORRAINE
55	MEUSE	LORRAINE
56	MORBIHAN	BRETAGNE
57	MOSELLE	LORRAINE
58	NIEVRE	BOURGOGNE
59	NORD	NORD
60	OISE	PICARDIE
61	ORNE	BASSE-NORMANDIE
62	PAS-DE-CALAIS	NORD
63	PUY-DE-DOME	AUVERGNE
64	PYRENEES-ATLANTIQUE	AQUITAINE
65	PYRENEES (HAUTES)	MIDI-PYRENEES
66	PYRENEES-ORIENTALES	LANGUEDOC-ROUSSILLON
67	BAS-RHIN	ALSACE
68	HAUT-RHIN	ALSACE
69	RHONE	RHONE-ALPES
70	SAONE (HAUTE)	FRANCHE-COMTE
71	SAONE-ET-LOIRE	BOURGOGNE
72	SARTHE	PAYS DE LOIRE
73	SAVOIE	RHONE-ALPES
74	HAUTE-SAVOIE	RHONE-ALPES
75	VILLE DE PARIS	ILE-DE-FRANCE
76	SEINE-MARITIME	HAUTE-NORMANDIE
77	SEINE-ET-MARNE	ILE-DE-FRANCE
78	YVELINES	ILE-DE-FRANCE
79	DEUX-SEVRES	POITOU-CHARENTES
80	SOMME	PICARDIE
81	TARN	MIDI-PYRENEES
82	TARN-ET-GARONNE	MIDI-PYRENEES
83	VAR	PROVENCE-COTE D'AZUR
84	VAUCLUSE	PROVENCE-COTE D'AZUR
85	VENDEE	PAYS DE LOIRE
86	Vienne	POITOU-CHARENTES
87	HAUTE-VIENNE	LIMOUSIN
88	VOSGES	LORRAINE
89	YONNE	BOURGOGNE
90	TERRITOIRE DE BELFORT	FRANCHE-COMTE
91	ESSONNE	ILE-DE-FRANCE
92	HAUTS-DE-SEINE	ILE-DE-FRANCE
93	SEINE-SAINT-DENIS	ILE-DE-FRANCE
94	VAL-DE-MARNE	ILE-DE-FRANCE
95	VAL-D'OISE	ILE-DE-FRANCE



Notre spécialité : la radio communication



- Distributeur officiel KENWOOD

- Nous fournissons toutes les grandes marques :

YAESU - ICOM - etc...

- ET TOUJOURS NOS CONDITIONS SPECIALES AUX

MEMBRES U.B.A.

-----VENEZ NOUS VOIR-----

Aux amis de la langue française.NE DITES PAS :

La soeur a Jean
 Cinq a six personnes
 Aller au coiffeur
 Entre deux alternatives
 Cela s'est avéré faux
 A votre dépens
 Cent sous de l'heure
 Vous n'êtes pas sans ignorer
 Pallier a un inconvenient
 Pour ne pas qu'il sorte
 Sous certains points de vue
 De mal en pire, pire que jamais
 Je ne m'en rappelle pas
 Comme si rien n'était
 Il risque de gagner
 Solutionner une question
 Cela m'a stupefait
 Venez de suite
 Lire sur le journal
 Il est furieux apres elle
 On a demande apres nous
 Il etait accompagne de sa dame
 Une scene emotionnante
 Aller en ski, en motocyclette
 Au grand maximum

Je vous dis cependant :

DITES :

La soeur de Jean
 Cinq ou six personnes
 Aller chez le coiffeur
 Dans l'alternative
 Cela s'est revele faux
 A vos depens
 Cent sous a l'heure
 Vous n'etes pas sans savoir
 Remedier a un inconvenient
 Pour qu'il ne sorte pas
 A certains points de vue
 De mal en pis, pis que jamais
 Je ne m'en souviens pas
 Comme si de rien etait
 Il risque de perdre
 Resoudre une question
 Cela m'a stupefie
 Venez tout de suite
 Lire dans le journal
 Il est furieux contre elle
 On nous a demande
 Il etait accompagne de sa femme
 Une scene emouvante
 Aller a ski, a motocyclette
 Au maximum

JOYEUX NOEL ET BONNE ANNEE

Le Guide Utilisateur du

PacketCluster V5